



CONSEIL MUNICIPAL

PROCES VERBAL SEANCE DU 09 Juin 2023

19 heures 30

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 01 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Frédéric LAUGIS (Maire), le 09 juin 2023 à 19h30 salle de conseil de la Mairie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Ordre du Jour :

Approbation du procès-verbal du 11 mai 2023

Délibérations

Elections des délégués du Conseil Municipal et leurs suppléants en vue des élections des sénateurs

Divers

Présents : Monsieur CHEVALIER Hugues, Monsieur DESLIS Corentin, Madame GUEPIN Sandrine, Monsieur GUILLON Claude, Monsieur JANVIER Fabien, Monsieur LAUGIS Frédéric, Monsieur LEDRU Emmanuel, Madame LETOURMY Florence, Monsieur NAUDIN Arnaud, Monsieur PODEVIN Daniel, Madame VAULET Marie-Bélandre, Madame PESSARD Alexandra, Madame DONDEL Céline

Représentés par : -

Absents excusés : -

Absents : Madame MARTEAU Magali

Secrétaire de Séance : Monsieur DESLIS Corentin.

Le quorum étant atteint, la séance peut commencer.

Le secrétaire,
Monsieur DESLIS Corentin

Le Maire,
Frédéric LAUGIS

Approbation du Procès-verbal du 11 mai 2023

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal du 11 mai 2023.

DE_2023_023 - ELECTION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS EN VUE DES ELECTIONS DES SENATEURS

Le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de réunion de la mairie, le 09 juin 2023 à 19 heures et 30 minutes,
Vu le décret n° 2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'instruction n° IOMA2308397J du 30 mars 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants et établissement du tableau des électeurs sénatoriaux,

a) Composition du bureau électoral

Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes, il s'agit de Monsieur PODEVIN Daniel, Monsieur GUILLON Claude, Monsieur DESLIS Corentin, Monsieur NAUDIN Arnaud. La présidence du bureau est assurée par ses soins.

b) Élection des délégués

Les candidatures enregistrées :

Monsieur LAUGIS Frédéric

Monsieur CHEVALIER Hugues

Madame VAULET Marie-Bélandre

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats du 1^{er} tour de scrutin sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. CHEVALIER Hugues 13 voix
- M. LAUGIS Frédéric 13 voix
- Mme VAULET Marie-Bélandre ... 13 voix

M. CHEVALIER Hugues ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

M. LAUGIS Frédéric ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

Mme VAULET Marie-Bélandre ayant obtenu la majorité absolue est proclamée élu en qualité de délégué pour les élections sénatoriales.

c) Élection des suppléants

Les candidatures enregistrées :

Monsieur JANVIER Fabien

Monsieur NAUDIN Arnaud

Madame PESSARD Alexandra

Monsieur le président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des suppléants en vue des élections sénatoriales. Après enregistrement du ou des candidatures, il est procédé au vote.

Après dépouillement, les résultats du 1^{er} tour de scrutin sont les suivants :

- nombre de bulletins : 13
- bulletins blancs ou nuls : 0
- suffrages exprimés : 13
- majorité absolue : 7

Ont obtenu :

- M. JANVIER Fabien 13 voix
- M. NAUDIN Arnaud 13 voix
- Mme PESSARD Alexandra ... 13 voix

M. JANVIER Fabien ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

M. NAUDIN Arnaud ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Mme PESSARD Alexandra ayant obtenu la majorité absolue est proclamé(e) élu en qualité de suppléant pour les élections sénatoriales.

Résultat du vote : Adopté

Votants : 13 Pour : 13 Contre : 0

Abstention : 0 Refus : 0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le 09/06/2023,
de la réception le 09/06/2023 - Et de l'affichage le 09/06/2023
Préfecture de Tours - Contrôle de légalité – Réception
N° 037-213701550-20230609-DE_2023_023-DE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du conseil municipal est levée à 19 heures et 52 minutes.

Le secrétaire,

Monsieur DESLIS Corentin

Le Maire,

Frédéric LAUGIS